

# Contact Sheet



## Europe

 **Austria**  
Tel: + 43 4212 6400  
Sparex Austria  
Muraunberger Str  
Hurzendorf 9300

 **Belgium / Lux**  
Tel: + 32 58235140  
Sparex Belgium Bvba  
Toevluchtweg 9  
B- 8620 Nieuwpoort

 **Denmark**  
Tel: + 45 647 22287  
Sparex Denmark  
Sparex Limited ApS  
Messevej 1  
9600 Aars

 **France**  
Tel: +33 2987 89234  
Sparex S.A.R.L.  
Zae De Ty Douar  
Commana 29450

 **Germany**  
Tel: + 49 4282 93100  
Sparex Germany  
Hansestrasse 03  
Sittensen 27419

 **Ireland**  
Tel: +353 51 855592  
Sparex (Tractor Accessories) Ltd  
Grannagh  
Waterford  
Ireland

 **Italy**  
Tel: + 43 4212 6400  
Sparex Austria  
Muraunberger Str  
Hurzendorf 9300

 **Netherlands**  
Tel: + 31 235 841 020  
Sparex Holland BV  
Luzernstraat 19N  
2153 GM Nieuw-Vennep

 **Poland**  
Tel: +48 61 816 19 37  
61-168 ul. Rataje 164, Poznań

 **Portugal**  
Tel: +351 261 311107  
Sparex Portugal, Importação  
e Comércio de Peças,Lda.  
Lugar da Espera 2565-716 Runa.

 **Spain**  
Tel: + 349 451 33524  
Sparex Agrirepuestos,S.L. C/Jose Maria  
Iparraguirre  
No.15 B  
01006 Vitoria-Gasteiz (Alava)

 **UK**  
Tel: +44 1392 441338  
Sparex Limited  
Exeter Airport Devon  
Exeter EX5 2LJ

## North America

 **Canada**  
Tel: + 905 786 277  
Sparex Canada Highway  
No. 2 On Newcastle L1b 119

 **USA**  
Tel: + 1 330 562 8150  
Sparex US  
PO Box 510  
Aurora, OH 44202

## Africa

 **South Africa**  
Cape - Tel: +27 00 21 887 3575  
KZN - Tel: + 27 31 573 1240  
Cape branch  
35 George Blake St,  
Plankenburg  
Stellenbosch 7600  
KZN branch  
59 Marseilles crescent  
Briardene  
Durban 4001

## Australasia

 **Australia**  
Tel: + 61 298 205 777  
Sparex Australia Pty Ltd  
81-83 Strzelecki Avenue,  
Sunshine West, VIC 3020

 **New Zealand**  
Tel: + 64 9634 4121  
4 Princes Street Onehunga,  
Auckland 1345

## Sparex Export Markets

 **Export**  
Tel: +44 1392 441314  
Sparex Limited  
Exeter Airport  
Devon Exeter EX5 2LJ

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Nom du produit: batterie Li-Ion

Type / Modèle: WT 18650 3,7V 2200mAh 8,14Wh

Date de révision: 1<sup>er</sup> janvier 2018

# Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 2 sur 14

## SECTION1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

### 1.1 Identifiant du produit

**Nom du produit:** Batterie rechargeable au lithium-ion

### 1.2 Autres moyens d'identification

**Modèle du produit:** WT18650

**Tension nominale:** 3,7 V

**Capacité nominale:** 2200mAh

**Puissance nominale:** 8,14Wh

**Poids:** 52g

### 1.3 Utilisation recommandée du produit chimique et restriction d'utilisation

**Utilisation recommandée:** batterie rechargeable Li-ion

**Restriction d'utilisation:** aucune information disponible

### 1.4 Informations de l'entreprise:

**Nom de la société:** Ningbo Huitong New Energy Technology Co., Ltd

**Adresse:** salle 1303, Bloc B, Bâtiment Liyuanshangdu, N°39, Lane 158, South Section, Huan Cheng West Road, Ningbo, Chine

**Code postale:** 518109

**Personne à contacter:** Yan Cheng

**Tél:** +86-574-87681913

**E-mail:** yancheng@huitong-energy.com

### 1.5 Téléphone d'urgence

**+86-574-87681913**

## SECTION2. Identification du (des) danger(s)

### 2.1 Classification

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme OSHA de communication des dangers de 2012 (29CFR1910.1200). Ce produit est un article qui présente une batterie scellée et, en tant que tel, ne nécessite pas de SDS conformément aux normes de communication des dangers OSHA, sauf si la batterie est fissurée. Les dangers indiqués sont pour une batterie fissurée

|  |                              |
|--|------------------------------|
| Toxicité aiguë - orale                         | Catégorie 4                  |
| Toxicité aiguë - cutanée                       | Catégorie 4                  |
| Corrosion cutanée / irritation cutanée         | Catégorie 1 sous-catégorie C |
| Lésions oculaires graves / irritation oculaire | Catégorie 1                  |
| Sensibilisation cutanée                        | Catégorie 1                  |

# Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 3 sur 14

|   |             |
|---|-------------|
| Cancérogénicité   | Catégorie 2 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) | Catégorie 1 |

## **2.2 Éléments d'étiquetage**

### **2.2.1 Mot signal de danger**

### **2.2.2 Mentions de danger**

Nocif en cas d'ingestion

Toxique en cas d'ingestion

Nocif par contact avec la peau

Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Peut provoquer une allergie ou une réaction

Peut causer le cancer

Cause des dommages aux organes

Peut provoquer une irritation respiratoire

### **2.2.3 Symboles**



Ce produit est un article contenant une substance chimique. Les informations de sécurité sont données en cas d'exposition à l'article sous forme solide. L'utilisation prévue du produit ne doit pas entraîner d'exposition à la substance chimique. Il s'agit d'une batterie. En cas de rupture: les dangers ci-dessus existent.

## **2.3 Conseils de prudence**

### **2.3.1 Conseils de prudence -Prévention**

Obtenir des instructions spéciales avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Utiliser l'équipement de protection individuelle nécessaire.

Laver soigneusement le visage, les mains et toute peau exposée après manipulation.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Tenir à l'écart des flammes et des surfaces chaudes - ne pas fumer.

Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brumes / vapeurs / aérosols.

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit.

# Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 4 sur 14

---

Porter des gants de protection

## 2.3 .2 Conseils de prudence -Réponses

Si exposé ou en relation: consulter un médecin. Un traitement spécifique (voir les premiers soins / instructions supplémentaires sur cette étiquette).

### Peau

En cas de contact avec la peau: laver abondamment à l'eau et au savon. Enlever les vêtements et l'eau contaminés Avant réutilisation, en cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin en cas de malaise.

### Œil

En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, retirer les lentilles de contact, éventuellement. Et facile à faire, continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin.

### Inhalation

En cas d'inhalation: si la respiration est difficile, déplacer la victime vers un endroit avec de l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer sans gêne. En cas de symptômes respiratoires: appeler un centre antipoison ou un médecin.

### Ingestion

En cas d'ingestion: rincer la bouche, ne pas faire vomir. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

## 2.3.3 Conseils de prudence -Stockage

Stocker fermé clé

## 2.3.4 Conseils de prudence -Élimination

Éliminer le contenu / le conteneur en utilisant une installation d'élimination de déchets agréée.

## 2.4 Risques non classés (HNOC)

Non applicable

## 2.5 Toxicité inconnue

10% du mélange représente un (des) composant (s) de toxicité inconnue.

## 2.6Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## 2.7Interactions avec les autres produits chimiques

L'utilisation de boissons alcoolisées peut faire augmenter l'effet toxique.

# Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 5 sur 14

## SECTION 3. Composition/ Information sur les ingrédients

| Nom chimique                             | Formule moléculaire                              | N° de CAS   | Poids% |
|--|--|-------------|--------|
| Oxyde de cobalt lithium manganèse nickel | $\text{Li Ni}_x\text{Co}_y\text{Mn}_z\text{O}_2$ | 182442-95-1 | 40-45  |
| Puissance du graphite                    | C  | 7782-42-5   | 28-35  |
| Hexafluorophosphate de lithium           | $\text{LiPF}_6$                                  | 21324-40-3  | 12-15  |
| Polypropylène                            | ( $\text{C}_3\text{H}_6$ )                       | 9003-07-0   | 1-5    |
| Aluminium                                | Al   | 7429-90-5   | 2-10   |
| Cuivre                                   | Cu   | 7440-50-8   | 5-10   |

## 4. Mesures à prendre pour les premiers secours

### 4.1 Conseils généraux

Les premiers secours sont applicables uniquement en cas de rupture de cellule.

#### 4.1.1 Contact avec les yeux

Si les symptômes persistent, appelez un médecin. Rincer immédiatement à grande eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Gardez les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Retirer les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuer à rincer. Ne pas frotter la zone touchée.

#### 4.1.2 Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. En cas d'irritation cutanée ou de réaction allergique, consulter un médecin. Peut provoquer une réaction allergique de la peau.

#### 4.1.3 Inhalation de gaz ventilé

Il faut se déplacer vers un endroit avec de l'air frais. Si la respiration est arrêtée, pratiquez la respiration artificielle. Faites appel à un médecin immédiatement. Ne pas utiliser la méthode bouche à bouche si la victime a ingéré ou inhalé les substances; pratiquez la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une soupape à sens unique ou de tout autre appareil médical respiratoire convenable. Si la respiration est difficile, (une personne qualifiée devrait) donner de l'oxygène. Un œdème pulmonaire retardé peut survenir. Consultez immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent.

#### 4.1.4 Ingestion

Ne pas faire vomir. Se rincer la bouche immédiatement et boire beaucoup d'eau. Ne donnez rien par la bouche à une personne inconsciente. Appelez immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

#### 4.1.5 Autoprotection du secouriste

Assurez-vous que le personnel médical connaît bien le(s) matériel(s) utilisé(s). Prendre des précautions pour se protéger et éviter la propagation de la contamination. Évitez tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Évitez le contact direct avec la peau. Utilisez une

# Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 6 sur 14

barrière pour procéder à une réanimation bouche à bouche. Utilisez l'équipement de protection personnel comme il se doit. Portez des vêtements de protection personnels (voir section 8).

## **4.2 Principaux symptômes, effets, aigus et retardés**

Sensation de brûlure, démangeaisons. Des éruptions cutanées. Démangeaisons, toux.

## **4.3 Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

### **Notes pour le médecin**

L'utilisation d'un lavage gastrique ou de vomissements est contre-indiquée. On doit rechercher une éventuelle perforation de l'estomac ou de l'œsophage. Ne pas donner d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut survenir. Une diminution marquée de la pression artérielle peut survenir avec des râles humides, des expectorations mousseuses et une pression du pouls élevée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter symptomatiquement

## **SECTION 5. Mesures à prendre en cas d'incendie**

### **5.1 Moyen d'extinction convenable**

Utiliser des moyens d'extinction qui conviennent aux conditions locales et à l'environnement voisin.

### **5.2 Moyens d'extinction inappropriés**

MISE EN GARDE: L'utilisation d'aérosol d'eau pour combattre le feu peut se révéler inefficace.

### **5.3 Dangers spécifiques concernant les produits chimiques**

La décomposition thermique peut provoquer une libération de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et / ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. Le produit est ou contient un sensibilisant.

#### **Produits de combustion dangereux**

Oxydes de carbone.

### **5.4 Données d'explosion**

**Sensibilité à l'impact mécanique: Non.**

**Sensibilité à la décharge statique: Non.**

### **5.5 Equipement de protection et précautions pour les pompiers**

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à pression à la demande,

# Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 7 sur 14

MSHA / IOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet. Déplacer les récipients de la zone d'incendie si vous pouvez le faire sans risque.

## SECTION 6. Mesures de rejet accidentel

### **6.1 Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuel convenable. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart des flaques / fuites et face au vent de déversement de celles-ci.

### **6.2 Précautions en ce qui concerne l'environnement**

Voir les mesures de protection à prendre pour l'environnement. Ne pas laisser pénétrer dans le sol / sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

### **6.3 Méthodes de confinement**

Listé aux sections 7 et 8. Empêcher d'autres fuites ou déversements si cela peut être fait en toute sécurité. Faire absorber avec de la terre, du sable ou un autre matériau non combustible et faire transférer dans des conteneurs pour une élimination ultérieure.

### **6.4 Méthodes de nettoyage**

Ramasser et mettre dans des contenants correctement étiquetés.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité**

En cas de rupture, utiliser un équipement de protection individuel. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser une bonne ventilation. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brumes / vapeurs / aérosols.

### **7.2 Conditions pour un stockage en toute sécurité, y compris d'éventuelles incompatibilités.**

#### **Stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Stocker fermé à clé. Garder hors de la portée des enfants.

#### **Produits incompatibles**

Acides forts. Agent oxydant fort. Bases fortes.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition / Protection personnelle

### **8.1 Directives d'exposition**



## Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 8 sur 14

| Nom chimique   | ACGIH TLV   | OSHA PEL  | NIOSH IDLH  |
|--|---|---|---|
| Graphite 7782-42-5   | TWA:2 mg/m <sup>3</sup><br>fraction respirable de<br>toutes formes sauf<br>fibres de graphite | TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> de poussière<br>synthétique totale<br>TWA:5mg/m <sup>3</sup> ) fraction<br>respirable synthétique (libérée)<br>TWA:2,5 mg/m <sup>3</sup> poussière<br>respirable naturelle (libérée)<br>TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> poussière totale<br>synthétique (libérée)<br>TWA:5 mg/m <sup>3</sup> fraction<br>respirable synthétique<br>TWA:15 mppcf naturel | IDLH:1250 mg/m <sup>3</sup><br>TWA2,5<br>mg/m <sup>3</sup> (resp) |
| Oxyde de cobalt lithium<br>manganèse nickel<br>182442-95-1 | TWA:0,02mg/m <sup>3</sup>   | -   |   |
| Hexafluorophosphate de<br>lithium<br>21324-40-3            | TWA:2,5mg/m <sup>3</sup> F  | TWA:2,5mg/m <sup>3</sup> F<br>TWA:2,5mg/m <sup>3</sup><br>poussière (libérée)<br>TWA:2,5mg/m <sup>3</sup>   |   |
| Cuivre   | TWA:0,2<br>mg/m <sup>3</sup> fumée  | TWA:0,1 mg/m <sup>3</sup> fumée   | IDLH:100 mg/m <sup>3</sup><br>poussière.                          |

|                     |  |   |   |
|---------------------|--|---|---|
| 7440-50-8           | TWA:1mg/m <sup>3</sup> Cu<br>dust and mist | TWA:1 mg/m <sup>3</sup> poussière et<br>brume<br>(libérées)TWA:0,1mg/m <sup>3</sup> Cu<br>Poussière, fumée, brume   | Fumée et brume<br>TWA:1 mg/m <sup>3</sup><br>poussière et brume<br>TWA:0,1<br>mg/m <sup>3</sup> fumée |
| Aluminium 7429-90-5 | TWA:1mg/m <sup>3</sup>                     | TWA : 15mg/m <sup>3</sup> poussière<br>totaleTWA:5mg/m <sup>3</sup> fraction<br>respirable (libérée)<br>TWA:15mg/m <sup>3</sup> total poussière<br>(libérée) TWA:5mg/m <sup>3</sup> fraction<br>respirable (libérée)<br>TWA:5mg/m <sup>3</sup> Al Aluminium | IDLH:10mg/m <sup>3</sup><br>Poussière totale<br>TWA:5mg/m <sup>3</sup><br>Poussière respirable        |

ACGIH TLV: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux - Valeur limite du seuil  
 OSHA PEL: Administration de la sécurité et de la santé au travail-Limites d'exposition admissibles  
 NIOSH IDLH Danger immédiat pour la vie ou la santé

### Autres directives concernant l'exposition:

Limites annulées révoquées par décision de la Cour d'Appel dans AFL-CLO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11ème Cir., 1992) Voir la section 15 pour les paramètres de contrôle de l'exposition nationale.

# Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 9 sur 14

## 8.2 Contrôles techniques appropriés

### Mesures techniques:

Douches, douches oculaires. Systèmes de ventilation

## 8.3 Mesures de protection individuelles, telles que les équipements de protection individuelle

**Protection respiratoire:** aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou en cas d'irritation, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

**Protection des yeux / du visage:** en cas de risque d'éclaboussure: Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes de protection). Aucune personne requise pour l'utilisation par le consommateur.

**Protection de la peau:** porter des gants et des vêtements de protection. Des gants impérieux à manches longues.

**Mesure d'hygiène:** Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer tout en utilisant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit. Pour la protection de l'environnement, enlever et laver tout équipement de protection contaminé avant de le réutiliser. Pas d'information disponible.

## SECTION9. Propriétés physiques et chimiques

**Etat Physique:** Solide

**Couleur:** Bleu

**Odeur:** Inodore

**Seuil olfactif:** Aucune information disponible

**pH:** Aucune donnée disponible

**Point de fusion / congélation:** Aucune donnée disponible.

**Point d'ébullition / intervalle d'ébullition:** Aucune donnée disponible.

**Point d'éclair:** Aucune donnée disponible

**Taux d'évaporation:** Aucune donnée disponible

**Inflammabilité (solide, gaz):** Aucune donnée disponible.

**Limite d'inflammabilité dans l'air:**

**Limitesupérieure d'inflammabilité:** Aucune donnée disponible

**Limite inférieure d'inflammabilité:** Aucune donnée disponible

**Pression de la vapeur:** Aucune donnée disponible

**Densité de la vapeur:** Aucune donnée disponible.

**Densité:** Aucune donnée disponible

**Solubilité:** insoluble dans l'eau

**Coefficient de partage:** n-octanol / eau: Aucune donnée disponible.

**Température d'auto-inflammation:** Aucune donnée disponible

# Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 10 sur 14

---

**Température de décomposition:** Aucune donnée disponible.

**Viscosité cinématique:** Aucune donnée disponible

**Viscosité dynamique:** Aucune donnée disponible

## SECTION 10. Stabilité et Réactivité

### **Reactivité:**

Aucune donnée disponible

### **Stabilité chimique:**

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

### **Possibilité de réactions dangereuses:**

Aucun sous traitement normal.

### **Polymérisation dangereuse:**

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### **Conditions à éviter:**

Ne soumettez pas la batterie à des chocs mécaniques. Tenir à l'abri des flammes nues, des températures élevées.

### **Matériaux incompatibles:**

Acides forts, agents oxydants forts. Bases fortes.

### **Produits de décomposition dangereux:**

Oxydes de carbone

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### **11.1 Informations concernant les voies d'exposition probables**

#### **Informations concernant le produit:**

Le produit ne présente pas de risque de toxicité aiguë, selon des informations connues ou fournies. En cas de rupture:

#### **Inhalation:**

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Corrosif par inhalation (en se basant sur les composants). L'inhalation de vapeurs / gaz de corrosion peut provoquer une toux, un étouffement, des maux de tête, des vertiges et de la faiblesse pendant plusieurs heures. L'œdème pulmonaire peut survenir avec une oppression thoracique, un essoufflement, une peau bleuâtre, une baisse de la pression artérielle et une accélération du rythme cardiaque. Les substances corrosives inhalées peuvent provoquer un œdème toxique des poumons. L'œdème pulmonaire peut être fatal. Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

#### **Contact avec les yeux:**

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Provoque des brûlures. (en se basant sur les composants). Provoque une corrosion des yeux et peut causer des dommages graves, y compris la cécité. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer des dommages irréversibles aux yeux.

## Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 11 sur 14

### Contact avec la peau:

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Corrosion (en se basant sur les composants). Provoque des brûlures. Toxique au contact de la peau. Peut être absorbé par la peau en quantités nocives.

### Ingestion:

Les données de test spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles. Cause des brûlures (en se basant sur les composants). L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures. Peut causer de graves brûlures à la bouche et à l'estomac, avec vomissements et diarrhée de sang noir. La pression artérielle peut diminuer. Des taches brunâtres ou jaunâtres peuvent être observées autour de la bouche. Un gonflement de la gorge peut provoquer un essoufflement et un étouffement. Peut provoquer des lésions pulmonaires en cas d'ingestion. Peut-être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. L'ingestion peut provoquer une irritation des muqueuses. L'ingestion peut provoquer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et une diarrhée. Peut être nocif en cas d'ingestion.

### Informations sur le composant

| Nom chimique       | DL50orale            | DL50 cutanée | CL50 par inhalation |
|--------------------|----------------------|--------------|---------------------|
| Graphite 7782-42-5 | > 10000mg/kg ( Rat ) | -            | -                   |

## 11.2 Information sur les effets toxicologiques

### Symptômes:

Un érythème (rougeur de la peau). Peut causer des rougeurs et des larmoiements. Des démangeaisons. Des éruptions cutanées. Une urticaire. Les symptômes de la réaction allergique peuvent inclure des éruptions cutanées, des démangeaisons, un gonflement, des difficultés respiratoires, des picotements des mains et des pieds, des vertiges, des étourdissements, des douleurs à la poitrine, des douleurs musculaires ou des bouffées de chaleur. Toux et / ou respiration sifflante.

## 11.3 Effets retardés et immédiats, ainsi que des effets chroniques dus à une exposition à court et à long terme

**Sensibilisation:** Peut causer une sensibilisation des personnes sensibles, Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut causer une sensibilisation par inhalation.

**Effets mutagènes:** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité:** le tableau ci-dessous indique si chaque agence a répertorié un ingrédient comme cancérogène.

| Nom chimique  | ACGIH | IARC     | NTP | OSHA |
|---|-------|----------|-----|------|
| Oxyde de cobalt lithium<br>manganèse nickel 182442-95-1 | A3    | Groupe2B |     | X    |

ACGIH (Conférence américaine des Hygiénistes Industriels du Gouvernement)

## Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 12 sur 14

Cancérogène animal A3

**CIRC** (Centre International de Recherche sur le Cancer) Groupe 2B - Peut-être cancérogène pour l'homme

**NTP** (Programme national de toxicologie)

Raisonnement anticipé - raisonnablement prévu pour être un cancérogène pour l'homme.

**OSHA** (Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail du Département du Travail des États-Unis) X-Présent

**Toxicité pour la reproduction:** Aucune information disponible. STOT- exposition unique: Aucune information disponible.

**STOT-exposition répétée:** Cause des lésions aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. En se basant sur les critères de classification de la norme de danger OSHA 2012 (29CFR 1910.1200), il a été établi que ce produit était toxique pour les organes cibles en cas d'exposition chronique ou répétée. (STOT RE)

**Toxicité chronique:** Une exposition prolongée peut avoir des effets chroniques. Un contact répété peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes très sensibles. Contient un cancérogène connu ou suspecté. Évitez les expositions répétées. Peut causer des effets indésirables sur la moelle osseuse et le système hémorragique. Peut causer des effets néfastes sur le foie.

**Organes cibles affectés:** Lesystème respiratoire. Les yeux. La peau. Le tractus gastro-intestinal (GI). Le sang. Le système nerveux central (SNC). Les reins. Le foie. Les poumons. Les cavités nasales.

**Danger d'aspiration:** Aucune information disponible.

### 11.4 Mesures numériques des informations sur les produits toxiques

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH. Mélange ATE (oral): 2900 mg / kg

### SECTION 12. Information écologique

**Écotoxicité:** Classe de pollution des eaux 1 (Auto-évaluation): peu polluant pour l'eau.

| Nom chimique        | Toxicité pour les algues                                       | Toxicité pour le poisson                             | Toxicité pour les microorganismes | Daphnia Magna(puce d'eau) |
|---------------------|--|--|-----------------------------------|---------------------------|
| Cuivre<br>7440-50-8 | 96h<br>EC50:0,31-0,045mg/l                                     | 96h<br>LC50:0,068-0,0156mg/L<br>(pimephalespromelas) |                                   | 48h<br>EC50:=0,03mg       |
|                     | (pseudokirchneriella subcapitata)<br>72h<br>EC50:0,426-0,0535m | 96h<br>LC50:=0,112mg/L(réticule de Poecilia)         |                                   | /I                        |

## Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 13 sur 14

|  |   |  |  |  |
|--|---|--|--|--|
|  | g/l<br>(pseudokirchneriellas<br>ubcapitata) | LC50=0,3mg/L<br>(Cyprinusmarpio)<br>96h<br>LC50=0,8mg/L<br>((Cyprinusmarpio)<br>96h<br>LC50=1,25mg/L(Lepo<br>mismacro chirus)96h<br>Lc50=0,052mg/L(0ncor<br>hynchu s mykiss)96h<br>LC50=0,2mg/L(Pimeph<br>alespromelas)96h<br>LC50: <<br>0,3mg/L(Pimephalespro<br>melas) |  |  |
|--|---|--|--|--|

**Persistence et dégradabilité:** Aucune information disponible.

**Bioaccumulation:** Aucune information disponible

**Autres effets néfastes:** Aucune information disponible.

### SECTION 13. Considérations concernant l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes d'élimination:**

Ce produit, tel qu'il est fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon la réglementation fédérale (40 CFR 261). Ce matériau peut devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou entre en contact avec un déchet dangereux, si des ajouts chimiques sont apportés à ce matériau, ou si le matériau est traité ou autrement modifié. Consultez le document 40 CFR 261 pour déterminer si le matériau modifié est un déchet dangereux. Consultez les réglementations nationales, régionales ou locales appropriées pour connaître les exigences supplémentaires. Ne devrait pas être jeté dans la nature.

**Emballage contaminé:**

Éliminer conformément aux réglementations fédérales, provinciales et locales.

**Code 141 des déchets dangereux en Californie**

Ce produit contient une ou plusieurs substances répertoriées comme déchets dangereux dans l'État de Californie.

| Nom chimique  | Déchets dangereux en Californie |
|---|---------------------------------|
| Cuivre 7440-50-8  | Toxique                         |
| Aluminium 7429-90-5                                     | Poudre inflammable              |
| Oxyde de cobalt lithium manganèse nickel<br>182442-95-1 | Toxique                         |

## Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 14 sur 14

### SECTION 14. Informations sur le transport

Selon l'Instruction d'emballage 965-970 de l'IATA DGR, 57ème édition, pour le transport, la Disposition spéciale 188 de l'IMDG, les batteries doivent être soigneusement emballées et protégées contre les courts-circuits. Vérifiez si les emballages des récipients sont intégrés et bien fermés avant d'effectuer le transport. Prenez-en une cargaison, sans les faire tomber, ni largage, ni cassure. Faites attention à l'effondrement des piles de cargaison. Ne mettez pas les marchandises à côté d'un oxydant et à proximité de principaux produits chimiques alimentaires. On ne doit pas exposer le véhicule de transport à la pluie et à des températures élevées. Pendant les arrêts, le véhicule doit être éloigné de toute source de feu et de chaleur. En cas de transport par voie maritime, l'endroit de rassemblement doit être à l'écart des cuisines et des chambres à coucher et isolé de la salle des machines, des sources d'alimentation et d'incendie. En ce qui concerne le transport sur route, le conducteur doit conduire conformément à un itinéraire réglementé, il ne doit pas faire s'arrêter dans les zones résidentielles et encombrées. Pour le transport en vrac, il est interdit d'utiliser du ciment et du bois:

Les batteries au lithium expédiées en tant que "batteries au lithium", "batteries au lithium emballées avec un équipement" ou "batteries au lithium contenues dans un équipement" ne peuvent pas être classées comme "marchandises dangereuses" lorsqu'elles sont expédiées conformément à la "Section II PI965-967 de IATA-DGR" ou à la "disposition spéciale 188 du Code IMO-IMDG"

**DOT:** NON RÉGLEMENTÉ

**Nom d'expédition convenable:** NON RÉGLEMENTÉ

**Numéro du guide d'intervention d'urgence:** 147

**Classe de danger:** N/A

**OACI:** Non réglementé

**IATA:**

1. Désignation exacte d'expédition: batteries au lithium ionique emballées avec du matériel

Classe de danger: N/A

Numéro ONU: non restreint

Condition d'emballage: conformément à l'IATA DGR 57ème édition (en vigueur du

1er janvier au 31 décembre 2016), l'instruction d'emballage 966 de la section II

relative au transport.

2. Désignation exacte d'expédition: batteries lithium ion

Numéro ONU: UN3480

Classe de danger: 9

Condition d'emballage: conformément à l'IATA DGR 57ème édition (en vigueur du 1er janvier

## Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 15 sur 14

au 31 décembre 2016), INSTRUCTION DEMBALLAGE 965 de la section IB pour le transport.

**IMDG / IMO:** Non réglementé

**Nom exact d'expédition:** NON RÉGLEMENTÉ

**Classe de danger:** N / A

**EmsNo.:**F-A,S-1

**RID:** non réglementé

**ADR:** non réglementé

**AND:** non réglementé

### SECTION 15. Informations réglementaires

#### 15.1 Inventaires internationaux

TSCA Conforme

DSL Tous les composants sont répertoriés sur le DSL ou le NDSL.

TSCA-Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis, Section 8 (b), inventaire DSL/NDSL - Liste intérieure des substances au Canada / Liste des substances à l'extérieur du pays

#### **15.2 Réglementation fédérale américaine**

SARA313: La section 313 du titre III de la loi de 1986 sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA). Ce produit contient un produit chimique ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de déclaration de la Loi et du Titre 40 du Code des règlements fédéraux, Partie 372.

| Nom chimique              | N° de CAS   | Poids (%) | SARA313-Valeurseuil(%) |
|---------------------------|-------------|-----------|------------------------|
| Lithium cobalt            | 182442-95-1 | 40-45     | 0,1                    |
| Oxyde de manganèse-nickel | 7440-50-8   | 5-10      | 1,0                    |
| Cuivre                    | 7429-90-5   | 2-10      | 1,0                    |

#### **15.3 Catégories de risques SARA 311/312**

|   |       |
|---|-------|
| Risque aigu pour la santé                   | Aucun |
| Risque chronique pour la santé              | Aucun |
| Risque d'incendie                           | Aucun |
| Déclenchement soudain du risque de pression | Aucun |
| Danger réactif                              | Aucun |

#### **15.4 CWA (Loi sur l'eau potable)**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés en vertu de la Loi



## Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 16 sur 14

sur l'eau potable (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

| Nom chimique                                | CWA - Quantités à signaler | CWA-Polluants toxiques | CWA-Polluants prioritaires | CWA - Substances dangereuses |
|---|----------------------------|------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Cuivre 7440-50-8                            |                            | X                      | X                          |                              |
| Lithium de cobalt                           |                            |                        |                            |                              |
| oxyde de nickel et de manganèse 182442-95-1 |                            | X                      | X                          |                              |

### 15.5 CERCLA

Ce matériel, tel que fourni, contient une ou plusieurs substances considérées comme dangereuses en vertu de la Loi, Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302).

| Non chimique     | QRs des substances dangereuses | QR - Substances extrêmement dangereuses | QR (Quotients de risque)                 |
|------------------|--------------------------------|---|--|
| Cuivre 7440-50-8 | 5000lb                         |   | QR 5000lb QR final<br>QR 2270kg QR final |

### 15.6 Réglementation d'État des États-Unis

Proposition 65 de Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65 :

| Nom chimique   | Proposition 65 de Californie |
|--|------------------------------|
| Cobalt lithium manganèse oxyde de nickel 182442-95-1 | Cancérogène                  |

Réglementation américaine par État relative au droit de savoir

| Nom chimique   | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvanie | Rhode Island | Illinois |
|--|------------|---------------|--------------|--------------|----------|
| Graphite 7782-42-5                                   | X          | X             | X            |              |          |
| Oxyde de cobalt lithium manganèse nickel 182442-95-1 |            |               | X            | X            | X        |
| Cuivre 7440-50-8                                     | X          | X             | X            | X            | X        |
| Aluminium 7429-90-5                                  | X          | X             | X            | X            |          |

### 15.7 Réglementation internationale

#### Canada

Classes WHMIS de danger

Non contrôlé

## Fiche de données de sécurité

N° de rapport: NBHT20180101SDS01

page 17 sur 14

---

### SECTION16. Autres informations

**En accord avec la norme:**

GB / T 16483-2008 Fiche de données de sécurité pour les produits chimiques. Contenu et ordre des sections ISO11014: 2009 (F) Fiche de données de sécurité pour les produits chimiques - Contenu et ordre des sections 2012OSHA, Norme de communication des dangers (29CFR1910.1200)

***Mise en garde:***

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes, au mieux de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement destinées à titre de conseils pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un stockage, un transport, une élimination et une libération sûrs et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou des spécifications de qualité. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné et elles peuvent ne pas être valables pour ce matériau, ce matériau utilisé en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le test.